

Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

R
M
E

18172538

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

21 NOV. 2018

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT D'ARRONDISSEMENT DE Tournai

N° d'entreprise : 0461 347 935

Dénomination

(en entier) : **A&L**

(en abrégé) :

Forme juridique : SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE

Siège : RUE DU DOCTEUR DEPAGE 49 - 7700 MOUSCRON

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : PV AGE 10/10/18 - Transfert siège social

Le mercredi 10 octobre 2018, les associés de la Société Privée à Responsabilité Limitée « A&L » ont procédé à l'assemblée générale extraordinaire au siège social de la société.

Sont présents : Monsieur Laurent BATTEUR – Associé-gérant

Monsieur Alain BATTEUR – Associé

L'assemblée générale est valablement constituée, elle procède à la lecture de l'ordre du jour.

Ordre du jour.

1. Transfert du siège social

Résolutions

A dater de ce 10/10/2018, le siège social de la SPRL A&L, est transféré au 23 Rue du Docteur Roux à B-7700 MOUSCRON

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est clôturée après lecture et approbation.

Les membres du collège,

Monsieur Laurent BATTEUR

Monsieur Alain BATTEUR

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/12/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature